



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 3 octobre 2025

Objet : Question parlementaire n° 2953 du 29 septembre 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Protection des monuments contre le vandalisme ».

Madame la Ministre,

En date du 29 septembre 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Affaires intérieures et du Ministre de la Culture.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Culture

(s.) Eric Thill